

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

DIPLÔME D'ÉTAT

DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Perfectionnement sportif

Mention Spéléologie

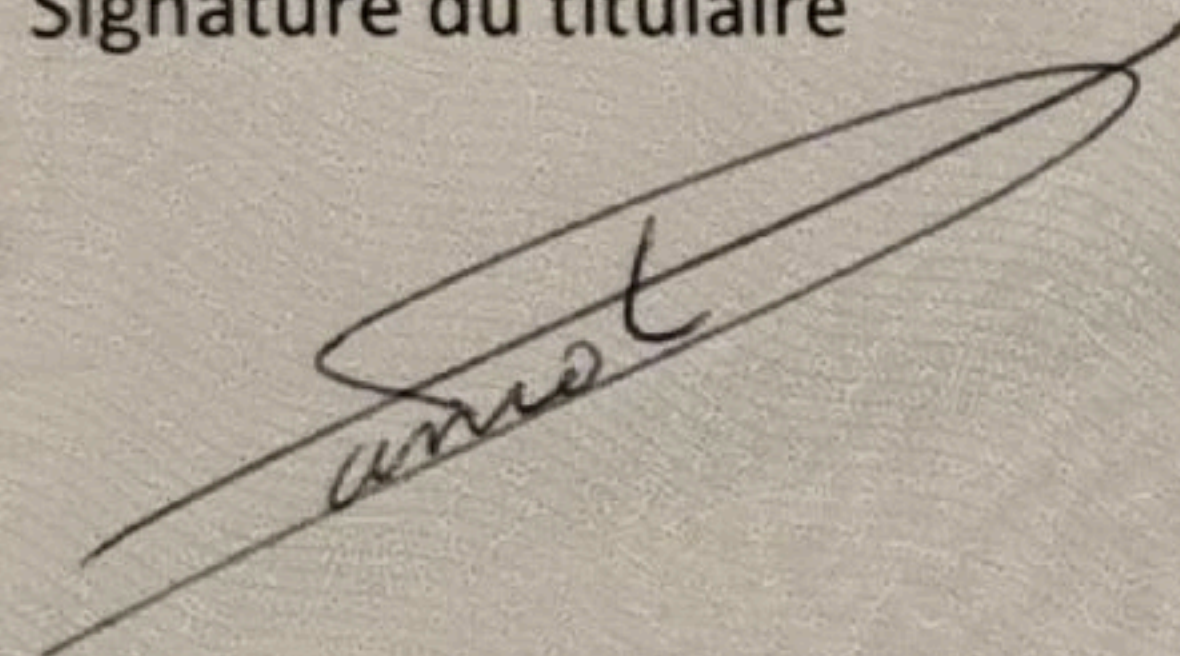
est attribué en application de l'arrêté de mention du 29/12/2011

à Monsieur David PARROT (Numéro NJS : NJS00399429R)

né(e) le 20/10/1988 à Bar-le-Duc (Meuse France)

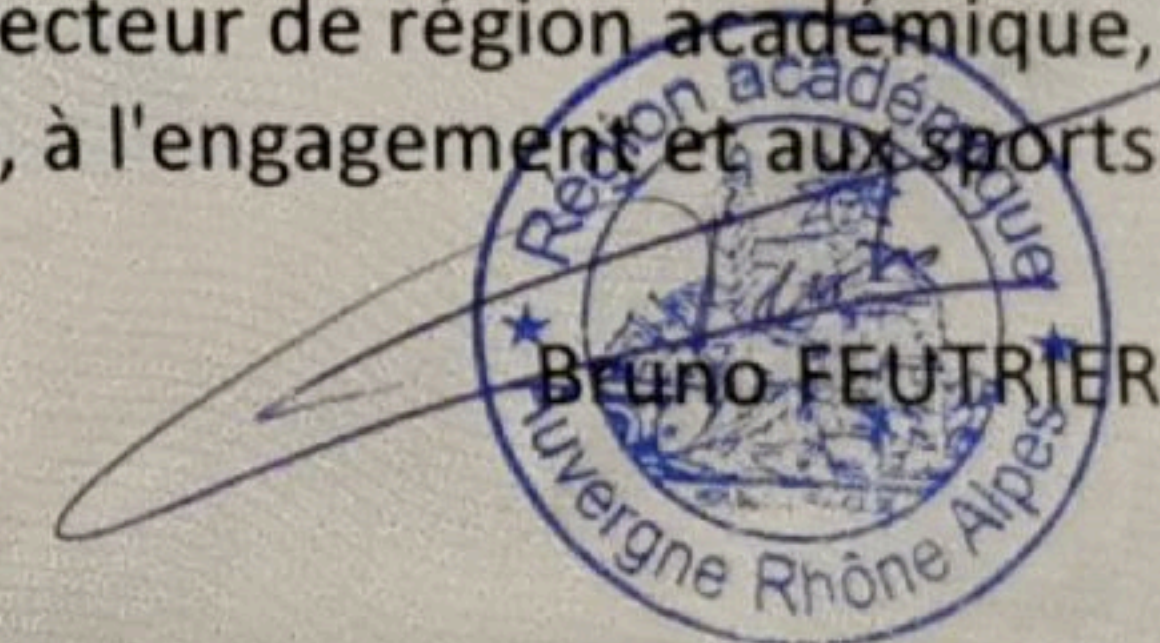
N° du diplôme DEARA230376

Signature du titulaire



A LYON, le 18 décembre 2023

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Cadre national des certifications professionnelles niveau 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPRIMERIE NATIONALE

0035297

**CARTE PROFESSIONNELLE
D'EDUCATEUR SPORTIF
N° 03824ED0071**



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Educateur sportif

CARTE PROFESSIONNELLE



Qualifications et prérogatives d'exercice : scannez le code ci-dessous ou rendez-vous sur <https://eapspublic.sports.gouv.fr/>



Nom de naissance : **PARROT**

Nom d'usage : **PARROT**

Prénom : **David**

Nationalité : **Française**

Date de naissance : **20/10/1988**

Lieu de naissance : **BAR LE DUC**

N° de carte : **03824ED0071**

Carte délivrée au nom du ministre chargé du sports par :

Expire le : **31/01/2029**

Vous avez procédé à la déclaration d'éducateur sportif mentionnée à l'article L. 212-11 du code du sport. Suite à cette déclaration, vous êtes titulaire de la carte professionnelle d'éducateur sportif ci-dessus. Elle est valable 5 ans et doit être présentée lors de tout contrôle par les services de l'Etat.

Conformément à l'article R. 212-85 du code du sport, il vous revient d'informer les services de votre préfecture de tout changement de l'un des éléments qui figurent dans votre déclaration. Cette démarche est possible en ligne sur le site <https://eaps.sports.gouv.fr>

Par ailleurs, conformément à l'article R. 322-5 du code du sport, une copie de votre carte professionnelle doit être affichée sur le(s) lieu(x) où vous exercez votre activité.

Pour toute question relative à votre déclaration ou à votre carte professionnelle d'éducateur sportif, veuillez-vous adresser au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de votre lieu principal d'exercice.

ATTESTATION DE TENUE DE REGISTRE D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Je soussigné(e), **David Parrot**, atteste par la présente avoir tenu un registre d'Équipement de Protection Individuelle (EPI) conforme aux normes de sécurité en vigueur et aux exigences réglementaires applicables.

Date : 08.04.2024

Lieu : 12 chemin du chapelat, 38570 Moretel-de-Mailles

En ma qualité de responsable/gestionnaire, je certifie que l'ensemble des équipements listés ci-dessous a été inspecté régulièrement et maintenu dans un état permettant leur utilisation en toute sécurité.

Liste de l'Équipement de Protection Individuelle géré :

- Baudrier
- Corde
- Lampe
- Casque
- Longe
- Mousqueton

Je confirme que chaque élément de cette liste a fait l'objet d'un suivi rigoureux, incluant mais non limité à : l'inspection, la maintenance, le remplacement en cas de défaillance ou de fin de vie utile, et la formation adéquate des utilisateurs sur leur emploi sécuritaire.

David Parrot

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David Parrot', written over a horizontal line.

URSSAF RHONE ALPES
TSA 40001

A GRENOBLE, le 18 Juillet 2023

38046 GRENOBLE CEDEX 9

Nous contacter

Tél : 3698 - tarif local
Courriel : autoentrepreneur.urssaf.fr

Références

N° Sécurité Sociale 1881055029071
Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance.

N° SIRET 95381068600014

N° TI 827 2191056072

Page 1/1

6

MR PARROT DAVID BRUNO
12 CHE DU CHAPELAT
MORETEL DE MAILLES
38570 CRETS EN BELLEDONNE

Monsieur,

Je certifie que :

MR PARROT DAVID BRUNO
est affilié en tant que Auto-entrepreneur à l'URSSAF depuis le 10/07/2023.

Ce document n'a pas valeur d'attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations.

La présente est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

La Directrice, Frédérique MINY

le 5 février 2024

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de l'Isère

à
PARROT DAVID

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que suite à l'examen de votre dossier, j'ai décidé de vous accorder un agrément pour participer à l'encadrement des élèves dans la (ou les) discipline(s) suivante(s) : spéléologie

Cet agrément vous est accordé pour l'année scolaire en cours et sera reconduit tacitement jusqu'au 31 janvier 2029, date à laquelle vous pourrez renouveler votre agrément.

Vous voudrez bien m'informer de tout changement comme :

- o Déménagement
- o Cessation d'activité
- o Changement d'adresse mail
- o ...

Concernant le renouvellement :

Pour les titulaires, les agréments sont à renouveler :

- o Pour les individuels : 1 mois avant la date de fin de validité de la carte professionnelle (en ayant la nouvelle date de fin de validité de la nouvelle carte professionnelle).
- o Pour les groupements professionnels : idem et en accord avec le responsable de la structure
- o Pour les collectivités territoriales : pas de renouvellement pendant la durée de l'activité au service de la collectivité territoriale employeur (titulaires ou contractuels)
- o Pour les stagiaires, les agréments ne sont valables que pendant le temps de la convention de stage. Tout nouveau stage nécessite une nouvelle demande d'agrément.

Votre numéro d'agrément est le suivant : 5663

Je vous précise que ce numéro vous sera demandé avant toute intervention, en même temps que cette décision d'agrément.

Je vous rappelle que l'agrément peut être suspendu ou retiré à tout moment sur décision du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Je vous prie d'agréer, M _____, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le recteur et par délégation
Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

Patrice GROS